

**RAPPORT DU SEMINAIRE SOUS REGIONAL DE FORMATION  
DES DOCTORANTS  
CENTRE D'EXCELLENCE SUR LA GOUVERNANCE FONCIERE EN  
AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE (NELGA-UGB)**



**Dakar, les 28 et 29 avril 2023**

## INTRODUCTION

Du 28 au 29 avril 2023, s'est tenu à l'hôtel les Résidences Mamoune, Dakar au Sénégal, les séminaires doctorales en faveur des doctorants travaillant le foncier. Organisés par le Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique de l'ouest francophone (NELGA-AOF), lesdits séminaires ont pour but de répondre aux besoins de renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la mise en œuvre du programme de l'Union Africaine sur la terre.

Ce séminaire a connu la participation des professeurs d'Universités membres du Réseau NELGA-AOF, des partenaires techniques et financiers, des doctorants etc.

### I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Après l'accueil et l'installation des participants, l'ouverture desdits séminaires a connu les interventions suivantes :

- **Le mot de bienvenue du Coordonnateur du Centre NELGA** : Dans son intervention, Professeur Ibrahima Aron Diallo, a exprimé ses vives remerciements à l'ensemble des participants, d'avoir répondu à l'invitation du NELGA-AOF aux présents séminaires. Il a mis l'accent sur le fait que le NELGA est devenu comme une famille grâce à ses acquis au nombre desquels, on peut citer : des appuis à la formation des étudiants des étudiants à travers le master sur la gouvernance foncière créé au sein de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ; la formation et l'encadrement des doctorats sur le foncier ; Appuis institutionnels sur l'élaboration des politiques foncières ; la mise en place d'un centre de recherche NELGA à l'UGB avec possibilité pour les doctorants de suivre les cours à distance ; la soutenance de trois thèses de doctorats dont un au Bénin.
- **L'allocution du Directeur de l'Ecole doctorale** : Il s'est réjoui de la tenue des présents séminaires et à encourager la perpétuation de telles rencontres scientifiques en vue de promouvoir des réflexions anticipées sur les problèmes fonciers.
- **L'allocution du représentant de la GIZ (Projet seen suuf/Country package)** : Il commencé ses propos par des remerciements à l'endroit du Coordonnateur du Centre avant de dresser les axes de partenariat entre les deux institutions. Ce sont entre autres : Formation qualifiante ; Mécanisme d'insertion professionnel ; Recherche, suivi, et évaluation sur les politiques foncières ; Développer un dialogue permanent avec les partenaires.
- **Le mot du Directeur de l'UFR de sciences juridiques et politiques de l'UGB** : Il a commencé son intervention par félicité le coordonnateur du Centre NELGA pour sa réceptivité et sa générosité scientifique. Il a aussi remercié le directeur de l'UFR sciences juridiques pour son dynamisme dans la réalisation des formations doctorales. Il a incité les participant à croire à la recherche en posant des actes pareils et donner suite à de toutes activités en les consignait dans un document pour les chercheurs.

## II. DEROULEMENT DU SEMINAIRE

A la suite de ces différentes interventions qui ont marqué la cérémonie d'ouverture, les travaux de la première journée, ont connu par la réalisation des activités suivantes :

### II.1. TABLE RONDE : INTRODUCTION AUX JOURNEES DOCTORALES SUR LA RECHERCHE SUR LE FONCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST : TENDANCES ACTUELLES

Animée par Dr Madiodio Niass et facilitée par Pr Samba Traoré, cette session a permis de mettre en exergue les enjeux de la gouvernance foncière en Afrique à savoir : l'insécurité foncière, les conflits fonciers, l'accentuation des inégalités, les investissements étrangers à grande échelle.

Poursuivant sa communication, il a abordé les raisons et les options de réforme foncière en donnant à l'entame les définitions possibles de la notion de réforme. Ensuite, il a partagé les différents avec les participants, les différents types de réformes à savoir : la réforme redistributive, la réforme de la tenure foncière, la réforme de l'administration foncière avec un accent particulier mis sur les enjeux liés à l'enregistrement des droits fonciers.

Il a terminé sa communication sur les problématiques émergentes liées au processus de réforme en Afrique ainsi que les ressources utiles à la mise en œuvre des réformes.

#### II.1.1. Questions et échanges :

Cette communication a suscité des échanges sur : le type de réforme utilisé par la Corée du Sud ainsi ses forces et faiblesses ; les difficultés de délimitation claire des territoires des communes rurales à cause de la montée de la démographie et de leurs délimitations avec la commune urbaine. Puis, les participants ont exprimés le souhait que les communications leurs soit partagées

#### II.1.2. Discutants

Suite à cette présentation un panel de discutants composé des professeurs a été mis en place. Les interventions des discutants porté sur :

- **Pr Yakham Mbaye** : Il a rappelé que la gestion foncière au Sénégal doit être en phase avec la planification. La titrisation foncière s'effectue dans une confusion car, elle doit être précédée de la clarification des statuts des terres. Il a aussi rappelé l'importance de conscientiser l'administration publique sur l'utilité de l'accès aux documents pour la recherche. Selon lui, l'accaparement des terres par les individus au Sénégal est un fait. Il a encouragé les doctorants de ne pas oublier les pistes de recherches sur les transactions et les hypothèques foncières en travaillant sur les propriétés etc.
- **Pr Joseph Dossou** : Selon lui, le modérateur de cette séance, a résumé en disant que tout est débat. Effectivement, malgré quelques avancées enregistrées au Bénin, le problème reste. Notamment à travers le sujet relatif à l'accès des migrants et allochtones au foncier. Actuellement tout le monde se réclame autochtone au Bénin. L'un des principaux défis auxquels le Bénin est confronté, est la formation de la jeunesse sur les questions foncières. Il a terminé son propos en recommandant que les doctorales se tiennent fréquemment aussi dans les autres pays à travers le réseau NELGA.
- **Pr Moussa Djiré** : Il a commencé ses propos par une note d'espoir en affirmant qu'il garde l'espoir que l'atteinte des résultats d'une gouvernance foncière responsable pourra être obtenue même si ça ne sera pas forcément au cours d'une réforme.



Par ailleurs, il a fait remarquer que parler des tendances de réforme c'est d'abord parler des dynamiques, même si les problématiques restent les mêmes, il y'a des nouveaux enjeux.

Au Mali, grâce à la poussée de la société civile, la loi d'orientation Agricole a été adoptée en 2006. Les OSC ont veillé à la prise en compte de leurs préoccupations. Et la loi a obtenu pour une fois l'assentiment de toute la population. Des commissions foncières villageoises à caractères inclusif donc intégrant les femmes, les jeunes, ont été mises en place. Un quota de 15% sur les aménagements a été attribué aux femmes.

Le paradoxe Malien est le fait que la loi reconnaît les droits fonciers coutumiers et au même moment l'Etat classe les propriétés coutumières dans son domaine privé. Le Mali a surtout capitalisé les expériences du Niger dans l'élaboration de son Code rural et la loi sur la sécurisation foncière du Burkina-Faso. Il recommande d'intégrer toutes les questions pertinentes posées ici dans les débats de société à travers la recherche.

- **Pr Samba Traoré** : Intervenant sur cette table ronde, estime pour sa part que les choses n'ont pas mieux avancées parce que, nous sommes agrippés sur cette logique coloniale qui n'est pas le nôtre. Ça changera quand nous serons nous-mêmes mais pas tant qu'on reste focalisé sur l'esprit du code civil Français. L'autre handicap des réformes foncières est que chaque régime fait sa propre réforme.

**Photo de la salle au moment de la présentation.**



## II.2. PANEL SUR LES DYNAMIQUES FONCIERES EN COURS

Avec Pr Moussa Djiré comme intervenant, ce panel a connu quatre (4) communications, à savoir :

- **Dr Mbaye Dieng, Pôle urbain Diamniadio**: Impliqué dans l'aménagement des pôles fonciers de Diamniadio qui est d'une superficie de 1640 ha, il a commencé par regretter l'absence des chercheurs universitaires sur l'expérience qu'ils y mènent. Vu le nombre de personnes habitant sur le site, il est aujourd'hui important de clarifier son statuts. Le statut foncier du site de Diamniadio a été clarifié avant la prise de la décision d'expropriation

pour cause d'utilité publique à travers un décret. L'autre grande question sur Diamniadio est comment nourrir les nouvelles populations de ce site avec le départ au fur et à mesure des premiers occupants. Ce projet a créé une nouvelle entité qu'on appelle le "pôle urbain" qui n'existe dans le cadre institutionnel des collectivités étatique dans la nomenclature actuelle. Les premiers occupants expropriés ne sont adéquatement indemnisés parce que ne disposant pas de titre foncier.

- **Dr Alpha Ba, ENSA de Thiès :** Pour lui, le débat entre la légitimité et la légalité a toute sa pertinence dans le contexte actuel de la gestion foncière dans la lutte contre les iniquités territoriales. Certains élus locaux ne sont pas parfois informés des initiatives Etatiques de la construction des infrastructures publiques dans leur localité malgré les impacts qui les siens. Les populations qui sont censées être les bénéficiaires des projets publics à fort enjeux fonciers, sont plutôt les perdants à cause du non-respect de la justice sociale. De plus en plus, l'entité la plus indexée dans les accaparements de terres, est l'Etat à travers ses grands projets à l'instar du pôle foncier de Diamniadio.
- **Dr Kader Fanta Ngom, Projet seen suuf-GIZ:** Il a articulé son intervention à travers les trois éléments suivants :
  - Sentiment :** Forte émotion affective et intense en me souvenant de l'ouverture des portes de l'Université de Saint-Louis pour avoir été un des premières promotions de l'institution.
  - Messages aux doctorants :** L'Etat, les collectivités territoriales et tous les autres acteurs du foncier ont besoin de vous. La thématique sur le foncier est en train de gagner en puissance tant à l'international qu'au niveau national.
  - Questionnements :** Je fais le constat que depuis les années 200 à 2009, la récurrence de la problématique foncière dans les débats publics. L'assiette foncière se rétrécit, la population augmente, l'amplification et de la diversification des besoins etc. Le foncier est également le domaine de la corruption. Selon lui, 75% des maires qui sont allés en prison, le sont pour des faits de corruption foncière.
- **Mme Oumou Kaltom TOURE (ANAT):** Au nom de son institution, elle a informé les participants que le plan national d'aménagement du territoire a aujourd'hui une loi d'orientation et des textes d'application. Aujourd'hui, il y'a les zones d'aménagement spécifiques identifier sur la base d'un document du terrain. « Nous avons un document de planification prenant en compte tous les autres types de foncier » dit-elle. Elle ajoute, « Notre Agence analyse le foncier dans le cadre de la création des emplois . La réforme foncière occupe une place spéciale dans la politique de notre agence. Nous proposons que l'Etat continue de détenir le domaine national et à l'immatriculer en son nom afin de les protéger contre les accaparements des terres. Nous projetons d'aller vers la mise en place du cadastre foncier rural, puis faire la vulgarisation des textes de lois dans les langues nationales ».

### II.3. CONFERENCE INAUGURALE SUR LA RECHERCHE DOCTORALE

Réalisée sous la forme d'un panel ayant pour discutant les professeurs Ibou Sané, Cheikh Samba Wade, Joseph Dossou, Boubacar Camara sous la facilitation de Pr Samba Traoré, les différentes interventions ont essentiellement porté sur : l'Africanisation de la recherche ; le respect du

protocole de recherche ; Appropriation et respect du guide du doctorant de l'UGB ; Etre plus concret dans la démonstration du sujet à traiter en montrant les zones d'études sur les cartes etc.

Les travaux de la deuxième journée du séminaire ont débuté par la mise en place de deux commissions doctoriales devant évaluer les travaux des doctorants.

#### **II.4. SEANCE DE TRAVAIL AVEC LES DOCTORANTS RETENUS**

Suite à la mise en place de deux commissions doctorales composées de sept (7) professeurs chacune et à la répartition des doctorants entre lesdites commissions, les travaux ont essentiellement portés sur la présentation des résultats de recherches. Il faut préciser que le groupe des doctorants étaient constitué de nouveaux inscrits et de ceux sont soit à leur deuxième ou troisième année de thèse.

Après chaque présentation, les professeurs ont apportés des observations tant sur le fond que la forme du travail. Ils sont également donnés beaucoup d'orientations aux doctorants allant dans le sens de l'amélioration de leur travail.

Dans l'après-midi de cette journée, les deux commissions ont présenté la synthèse des travaux dont la teneur est ci-dessous présentée.

#### **II.5. SYNTHESE PAR LES PRESIDENTS DE COMMISSIONS DOCTORALES**

A la suite de deux jours de travail, les recommandations suivantes ont été émises par les participants :

1. Faire deux types de Doctoriales dont une formative et une autre completif pour placer un niveau de compétitivité rehaussé ;
2. Aller vers la mobilisation de plus de ressources pour organiser fréquemment des Doctoriales ;
3. Organiser les doctoriales dans les autres pays à travers le réseau NELGA ;
4. Les commissions doctoriales demandent aux globalement aux doctorants de faire un retour aux encadreurs pour reposer les sujets ;
5. Revoir les analyses des problématiques qui ne sont souvent bien formulées ;
6. Aux doctorants de faire attention à l'utilisation des concepts ;
7. Prédéfinir les modèles power point de présentation des résultats de recherche des doctorants ;
8. Aux doctorants de faire l'interdisciplinarité dans leur recherche.

### **III. CLOTURE**

Le séminaire doctoral s'est clôturé dans l'après-midi de sa deuxième journée sur des notes de remerciements et de satisfactions exprimées respectivement par les professeurs Samba Traoré et Ibrahima Arona Diallo.



## IV. Annexes

### IV.1. ANNEXES 1 : PHOTO DE FAMILLE AVEC LES PROFESSEURS



### IV.2. ANNEXES 2 : PHOTO DES DOCTORANTS



### IV.3. ANNEXE 3 : FEED BACK DES DOCTORANTS FORMES

Nom et Prénom : AKANRO Akinni Raoul  
Université: Université d'Abomey-Calavi (UAC, Bénin)  
Pays d'origine : Bénin



#### **Mes impressions et retours après les doctoriales.**

Je remercie le NELGA et ses partenaires pour l'organisation de ces doctoriales sur le foncier. Personnellement, j'ai compris que la question du foncier implique tous les acteurs du développement d'une nation d'une part et qu'elle doit être traitée par toutes les disciplines de la recherche. Par ailleurs, les différentes interventions des Enseignants lors de la présentation de nos points de thèses ont été d'une importance capitale afin de nous permettre de mieux être équipé et surtout de mieux orienter nos travaux en vue de devenir des experts en matière du foncier tant dans nos pays locaux que dans la sous-région.

Je voudrais aussi remercier la qualité de la logistique mise à notre disposition lors de ces doctoriales. Par ailleurs, je souhaite que les prochaines doctoriales s'étendent sur une durée de trois jours au lieu de deux jours.

Je voudrais finir en exprimant toute ma reconnaissance

Au Coordonnateur Sous régional du NELGA AOF pour sa disponibilité ;

Aux émérites Enseignants venus de diverses universités malgré leurs occupations respectives,

Au Point Focal du NELGA-Bénin pour sa disponibilité et son accompagnement au quotidien,

Aux partenaires du NELGA qui ont su faciliter l'organisation de ces doctoriales.



TOLNO Macky :  
Université: Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLC-SC)  
Pays d'origine : Guinée



Je tiens à remercier le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique – NELGA pour l'organisation de ce séminaire riche de rencontre, de partage et d'expérience. Par cette présente note, je témoigne de ma satisfaction du Séminaire sous régional de formation des doctorants sur le foncier. Son organisation, l'accueil, la prise en charge et la formation étaient de grande qualité.

En effet, la rencontre avec les éminents professeurs de la sous-région, les spécialistes et professionnels du domaine a été d'une grande importance au point qu'elle a suscité auprès de nous jeunes un plus grand intérêt pour la recherche sur la question foncière en Afrique.

Par leurs présentations, nous avons appréhendé la vision globale de la question foncière en Afrique, sa multidisciplinarité, les défis, aussi bien que les perspectives.

La présentation de nos travaux de recherche suivie des discussions avec les professeurs et spécialistes de la question nous ont permis dans un premier temps de cerner les erreurs et les biais dans nos travaux de recherche et surtout de savoir articuler les différentes parties d'un travail de recherche. Dans un second temps des orientations appuyées des références et documents pour nos recherches nous ont été données afin d'avoir une large ouverture pour nos travaux mais surtout de retravailler certains aspects de nos travaux.

Bien que satisfait de ce séminaire, nous souhaiterions cependant faire quelques recommandations dans le but de parfaire les séminaires prochains.

Nous souhaiterions que :

- Les interventions soient appuyées d'une présentation et des documents à l'appui ;
- Le séminaire s'étend sur une semaine au maximum ou 4 jours au minimum ;
- Des formations pratiques sur certains outils de recherche scientifique : Zotero, Drive pour ne citer que ceux-là ;
- Un projet de recherche sous-régional soit initié invitant les doctorants à travailler dans le but de favoriser la mobilité mais surtout de comprendre qu'elle est l'état de la question foncière dans les différents pays.

Nom et Prénom : Guissé Sakouya  
Université: Université Gaston Berger  
Pays d'origine : Sénégal



C'était un réel plaisir de participer aux séminaires doctoraux du 28 au 30 avril 2023 organisés par le réseau NELGA-UGB. Les échanges autour de la gouvernance foncière et de la méthodologie de recherche entre Professeurs, experts en sciences sociales et doctorants ont été riches et enrichissantes. C'était une opportunité pour nous doctorants de discuter de nos propres travaux de recherche et de recevoir des commentaires et des orientations de la part d'experts chevronnés tout établissant des contacts professionnels avec une collaboration d'autres doctorants.

À d'autres occasions scientifiques. Merci !



Nom et Prénom : YEO Tchelougo Salimata

Université : Alassane Ouattara (Bouaké)

Pays d'origine : Côte d'Ivoire

‘Pas de terre, pas d’avenir’ ! Oh combien importante pour la survie de l’humanité, la terre reste incontestablement un bien précieux, indispensable au maintien de la vie humaine. Sa préservation, sa gestion, son appropriation, ainsi que l’accès à ses ressources en font un bien éminemment discuté. Fort de ce constat, l’engagement de tout un chacun apparait plus qu’impérieux. C’est en cela que le NELGA (Réseau d’excellence pour la gouvernance foncière en Afrique de l’ouest) a été créé par le Centre Africain de politique foncière (ALPC) en coopération avec l’Allemagne, la Banque mondiale et d’autres partenaires pour la mise en œuvre du programme de l’Union africaine sur la terre. Résolument engagé en ce sens, le NELGA procède au renforcement du rôle de certaines universités et institutions universitaires africaines dans l’appui au développement, à la mise en œuvre et au suivi de la politique foncière en Afrique. Dans cet élan, nous avons eu le privilège de participer aux récentes doctoriales sur le foncier organisé par cette prestigieuse organisation du 28 au 29 avril 2023 à Dakar. Cadre d’échanges intellectuels, de renforcement des capacités des doctorants venus de toute l’Afrique de l’Ouest par des experts professionnels et enseignants chercheurs, nous en sommes sortis encore plus engagés et motivés à d’avantage œuvrer pour solutionner les problématiques liées au foncier en Afrique, afin de proposer des politiques de gouvernance foncière à même de relever les défis contemporains liés au foncier en général. Nous ne pouvons que remercier le NELGA ainsi que l’ensemble de tous ses partenaires pour cette nouvelle opportunité qu’elle nous a accordé. Nous faisons désormais partir d’un réseau de chercheurs et experts engagé pour le foncier en Afrique et dans le monde

NELGA-UGB \_Séminaires doctoraux -du 28 au 30 avril 2023

Nom et Prénom : Mamadou BA

Université : L'UGB

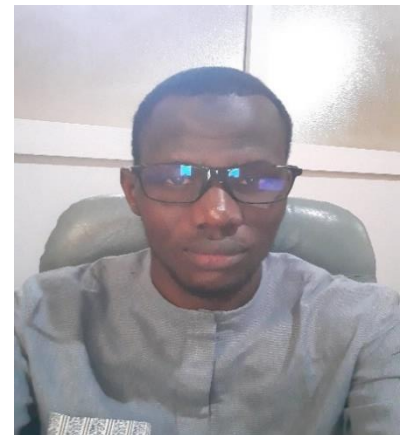
Pays d'origine : SENEGAL



Ce fut un réel plaisir de participer aux séminaires doctoraux organisés par le réseau NELGA du 28 et au 30 Avril 2023 à Dakar. Les journées étaient riches en activités. Les tables rondes et les différentes interventions des professeurs et représentants d'ONG ont été enrichissantes. Durant ces séminaires, nous avons pu acquérir de connaissances sur les techniques de recherche et de publication de travaux scientifiques. Un grand Merci au centre de NELGA ainsi qu'aux partenaires. Merci au Directeur de NELGA le Professeur Ibrahima DIALLO



Nom et Prénom : **Mansour MANÈ**  
Université: Gaston Berger de Saint-Louis  
Pays d'origine : Sénégal



C'est un honneur et un privilège pour nous d'avoir participé aux doctoriales NELGA, tenues à Dakar, les 28 et 29 Avril 2023. Dans un cadre de proximité avec des universitaires et personnes ressources, nous avons bénéficié des orientations et suggestions sûres concernant nos travaux de recherche. L'occasion nous a permis, entre jeunes chercheurs africains, d'échanger sur nos travaux, particulièrement la méthodologie sur le foncier et questionner les enjeux émergents autour de la thématique du foncier dans les pays africains, notamment.

Dans un environnement propice à la croissance et au développement, cet événement constitue un complément important dans notre formation doctorale. Nous avons ensemble réalisé des choses fantastiques et passionnantes. En tant que doctorant, Ce séminaire atténue nos incertitudes et nous prépare aux enjeux et aux défis futurs. Aussi, il nous a appris, qu'il est important de cultiver une fertilisation croisée entre les disciplines, ce qui favorise l'ampleur et l'approche interdisciplinaire nécessaires.

Nom et Prénom : SIDIBE Youssouf  
Université: Université des sciences juridiques et politiques de  
Bamako (USJPB)  
Pays d'origine : Mali



Bonjour,

Ce fut un réel plaisir d'avoir participé à ce séminaire qui était très riche en termes d'apprentissage, et d'échange. Il m'a permis de bénéficier des conseils de la part des éminents professeurs, docteurs et experts sur les questions foncières qui animaient les séances. En tant que jeune doctorant, ces conseils guideront perpétuellement mes petits pas dans le vaste sentier de la recherche scientifique.

Désormais, je compte mettre à profit cette expérience immense tirée de ces doctoriales afin d'avancer dans mes travaux de recherches.

Par ailleurs, pour la tenue des prochaines doctoriales, je demande au NELGA d'accorder plus de temps, car le temps imparti cette année était insuffisant.

En fin, mention spéciale au Nelga et ses partenaires pour l'organisation, la qualité des intervenants, et la pertinence des thématiques abordées.

Vivement les doctoriales de 2024 au Mali !

Nom et Prénom : SY Demba  
Université: Gaston Berger  
Pays d'origine : Sénégal



Nous avons été très heureux de participer aux formations doctorales organisées par le Nelga. Ce fut un moment enrichissant en termes de formation, d'échanges et surtout d'orientations sur nos différentes recherches portant sur le foncier. Les thématiques développées étaient d'actualité et ont permis de se situer par rapport à l'évolution des dynamiques du foncier en Afrique de l'Ouest. Nous prions que de telles rencontres puissent se faire chaque année. Merci au Centre et son premier partenaire la GIZ.

Nom et Prénom : **MAMADOU SAMBE**  
Université: Université Gaston Berger de Saint-Louis  
Pays d'origine : Sénégal



Chers organisateurs,

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du séminaire doctoral sur le foncier.

Je voudrais dans un premier temps remercier Monsieur le Coordinateur du NELGA Francophone et toute son équipe.

Je remercie aussi l'équipe pédagogique qui m'a beaucoup appris sur les défis à relever dans le cadre de ma thèse mais aussi dans le monde de la recherche sur le foncier.

Ce séminaire doctoral m'a permis de présenter mes travaux de recherche dans un espace scientifique qui m'a donné l'occasion d'avoir des échanges scientifiques avec les professeurs d'université et des experts fonciers.

La formation m'a permis d'avoir un retour critique constructif et très libre sur mon travail de recherche qui me donne des orientations importantes pour améliorer ma recherche de la thèse.

Merci beaucoup.